

Le municipal



**Port-Daniel-
Gascons**

UN MEILLEUR AVENIR POUR TOUS

Avril 2020
Volume 20 N° 2

Dans le but d'offrir un meilleur service aux citoyens, la municipalité vous invite à communiquer, à vos conseillers respectifs, tout problème qui pourrait survenir dans vos districts (ex : déneigement des routes, chiens errants, fossés non nettoyés, lumières de rue, etc...)

District #1 : Hartley Lepage
Téléphone : (418) 689-0848

District #2 : Mireille Langlois
Téléphone : (418) 396-2745

District #3 : Denis Langlois
Téléphone : (418) 752-4157

District #4 : Marc-Aurèle Blais
Téléphone : (418) 680-2918

District #5 : Marie-Ève Allain
Téléphone : (418) 689-0874

District #6 : Sylvie Blais
Téléphone : (418) 396-2304

Pour le maire : Henri Grenier
Téléphone : (418) 751-3156



Séances ordinaires du conseil municipal:

(jusqu'à maintenant à huis clos)

Lundi, 11 mai 2020:

Lundi, 8 juin 2020:

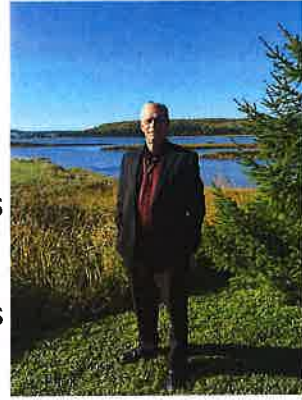


MOT DU MAIRE

Chers concitoyens et concitoyennes,

Dans le présent bulletin municipal, je vous partage les derniers envois que j'ai publiés sur mon facebook.

Je me joins aux membres du conseil ainsi qu'aux employés pour vous souhaiter une bonne et belle saison printanière.



30 mars 2020

En ces temps difficiles, la Municipalité de Port-Daniel–Gascons tient à remercier sa population pour les efforts déployés quotidiennement afin de limiter au maximum la propagation du Covid -19 (Coronavirus).

Continuons de suivre à la lettre les consignes de notre Gouvernement et de la Direction de la Santé Publique et "Ça va bien aller!"

Au nom des élus (es) municipaux et en mon nom personnel, je tiens à adresser un Merci Spécial à nos employés (es) et aux gens de la Municipalité qui travaillent à offrir à notre population les services essentiels dont ils ont besoin! Vous faites un travail remarquable et apprécié! Merci!

3 avril 2020

À la population de Port-Daniel–Gascons!

En ces temps de pandémie du Coronavirus, je tiens à vous remercier pour votre contribution à limiter la propagation de ce virus!

Ce n'est pas facile pour personne mais Ensemble, nous allons y arriver et plus tard, "Ça va bien aller!"

On observe les règles de base émises par nos gouvernements et la Direction de la Santé Publique;

- on se lave régulièrement les mains
- on maintient une distance de 2 mètres entre chacun de nous
- on limite nos déplacements
- et on évite les rassemblements.

Merci!

6 avril 2020

Information concernant les séances du Conseil de Port-Daniel-Gascons dans le contexte de la pandémie de la Covid-19!

Considérant que le gouvernement a décrété l'état d'urgence pour une période indéterminée;

Considérant que le gouvernement permet au Conseil municipal de siéger à huis clos et autorise les membres du Conseil à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication et ce dans l'intérêt du public pour éviter les rassemblements et ainsi protéger la santé de la population;

En conséquences, soyez avisés (es) que la Municipalité de Port-Daniel-Gascons, pour une période indéterminée, tiendra toute séance du Conseil à huis clos et que le public ne sera pas admis à ces séances, mais qu'il sera tout de même possible de poser des questions en rejoignant le Maire au 418-751-3156 sur les heures régulières de bureau!

P. S. L'ordre du jour de chaque séance sera publié sur le site internet de la Municipalité ainsi qu'aux endroits habituels!

8 avril 2020

Bonjour à tous!

Suite aux informations de nos gouvernements, la pandémie du Coronavirus (Covid-19) n'est pas terminée! Nous ressentirons ses effets négatifs encore pour les prochaines semaines et les prochains mois!

Mais, la seule façon d'arriver à s'en sortir, à s'en débarrasser et à revenir à la vie normale, telle que nous la connaissions, est de suivre à la lettre les consignes de nos gouvernements et de la Direction de la Santé Publique. Il est bien entendu que ces règles nous demandent à tous et chacun une discipline à laquelle nous ne sommes pas habitués!

- Limitons nos déplacements
- Lavons-nous les mains avec du savon fréquemment
- Respectons la distance de 2 mètres (6 pieds) entre chacun de nous
- Et évitons les rassemblements.

Ce sont les règles de base qui nous concernent tous et ce, peu importe l'âge que nous avons!

Bien entendu, il existe d'autres règles comme le confinement pour les personnes de 70 ans et plus ou encore les personnes atteintes du virus!

Et, si vous pensez que je me répète, eh! bien, sachez qu'il est de mon devoir de le faire! Il ne faudrait surtout pas que nous relâchions les bonnes habitudes que nous avons prises au cours des dernières semaines!

En ce qui concerne les personnes en situation de vulnérabilité comme les personnes assignées à leur résidence par mesures préventives, les personnes de 70 ans et plus qui sont en confinement ou les personnes qui ne sont pas en mesure d'occuper leur emploi suite à l'application des mesures exceptionnelles liées à la Covid-19, sachez que votre Municipalité est derrière vous pour vous aider et vous supporter!

Vous pouvez communiquer avec nous par téléphone au 418-396-5225 poste 1 ou me rejoindre sur mon cellulaire au 418-751-3156! Vous serez ainsi dirigé vers les bonnes ressources selon vos besoins!

Merci et ensemble, nous allons faire la différence et ça va bien aller!

IMPORTANT

- * SI LA COVID 19 VOUS INQUIÈTE OU SI VOUS PRÉSENTEZ DES SYMPTÔMES COMME DE LA TOUX OU DE LA FIÈVRE VOUS POUVEZ COMPOSER LE 1 (877) 644-4545 OU LE (418) 644-4545 INFO-SANTÉ/INFO-SOCIAL AU 811
- * POUR TOUTE SITUATION DE DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE ET/OU D'IDÉE SUICIDAIRE COMPOSER SANS FRAIS LE 1 866 – APPELLE
- * POUR TOUTES QUESTIONS MÉDICALES COMPOSEZ SANS FRAIS LE 1 (877) 644-4545 OU LE (418) 644- 4545

**INSCRIVEZ-VOUS SUR
JEBENEVOLE.CA**

**Vous êtes un bénévole qui
cherche un organisme à soutenir?**

**Vous êtes un organisme
avec des besoins bénévoles?**

**POUR VOUS AIDER DANS CETTE DÉMARCHE,
CONTACTER LE : 418 680-4700**

Service d'accompagnement ou de livraison

1 888 689-3185

**7/7
jours
9h-17h**

**Un service téléphonique pour toute
la population de la MRC du Rocher-Percé
qui demande un service d'accompagnement ou
de livraison d'urgence
et autres services jugés essentiels.**



DÉPANNAGE ALIMENTAIRE ET POPOTE ROULANTE :

* Le confinement est important!

Si vous avez besoin de livraison alimentaire et autres denrées jugées essentielles appeler le 1 888 689-3185 7 jours sur 7 de 9 h et 17 h.

ORGANISME	SERVICE	INFORMATION
Centre d'action bénévole Saint-Siméon - Port-Daniel	Commande et livraison de repas congelés Popote roulante suspendue à Port-Daniel Dépannage alimentaire.	(418) 752-5577
Collectif Alimen-Terre Port-Daniel	Dépannage alimentaire	(418) 752-5010
Centre d'action bénévole Gascons-Percé	Commande et livraison de repas congelés livraison de la popote roulante Dépannage alimentaire	(418) 689-6023







ALIMENTATION

* Le confinement est important!

Si vous avez besoin de livraison alimentaire et autres denrées jugées essentielles appeler le 1 888 689-3185 7 jours sur 7 de 9 h et 17 h.



* entreprise qui offre un service de livraison

ENTREPRISE	SERVICE	CONTACT
Dépanneur Michel Port-Daniel	 Service de commande par téléphone. Service de livraison sur demande. Livraison 5\$, achat minimum de 15\$	(418) 396-5411
Casse-croûte chez Dedy Gascons	 Service de commande par téléphone pour emporter et livraison Livraison de Port-Daniel à Newport	(418) 396-1360
Marché C. Huard Gascons	 Paiement en argent comptant seulement. Pour les bénévoles apporter l'argent. (compte tpv fermé). Livraison possible (offerte par Chevaliers de Colomb).	(418) 396-2741
Marché Doré Gascons	 Épicerie ouverte. Livraison à venir via bénévole. Commande par téléphone paiement par carte de crédit (via téléphone). Par chèque en dernier recours	(418) 396-5659
Marché Richelieu Port-Daniel	 Épicerie ouverte. En personne sur place. Livraison peut-être possible prochainement.	(418) 396-2330
Restaurant chez Ti-Bert Gascons	 Service de commande par téléphone et de livraison à domicile Livraison 2\$ (port-Daniel à Newport)	(418) 396-1302

Dépanneur Esso
Port-Daniel

Mode de paiement débit/crédit

(418)396-3000

SERVICES AUX AÎNÉS

ORGANISME	SERVICE	CONTACT
CISSS	Service de soins et soutien à domicile pour les aînés (SAPA)	(418) 689-6696 #5051
Association des aînés du Rocher-Percé	Services de soutien à domicile maintenus (entretien ménager, lessive, préparation de repas, etc.)	(418) 689-5722
Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel	Service d'accompagnement-transport médical est maintenu pour les services de santé jugés essentiels.	(418) 752-5577
Centre d'action bénévole Gascons - Percé	Soutien psychosocial par téléphone et Skype aux aînés et aux proches aidants. Capsules vidéo et entrevues radio. Service d'accompagnement-transport médical est maintenu pour les services de santé jugés essentiels.	(418) 689-6023
Société Alzheimer GÎM (SAGÎM)	Soutien téléphonique aux proches aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.	(418) 689-6480
CASA	Offering phone calls to seniors in the English-speaking community (ITMAV)	(418) 752-0855

ORGANISME	SERVICE	CONTACT
Centre d'action bénévole Le Hauban / Percé- Gaspé	Accompagnement-transport médicaux pour rendez-vous essentiels, téléphones d'amitié, support aux proches aidants et accompagnement en soins palliatifs et fin de vie.	(418) 368-6634

LIGNES D'INFORMATION ET DE SOUTIEN

INFO SANTÉ	Réponse aux questions concernant la santé en général ou le besoin de soutien psycho-social.	811
APPUI (AIDE AUX PROCHES AIDANTS)	Ligne d'écoute et de soutien aux proches aidants	1-(855) 852-7784
LIGNE D'AIDE D'ABUS AUX AÎNÉS	Ligne téléphonique provinciale d'écoute et de référence spécialisée en matière de maltraitance envers les aînés. Sans frais, confidentiel et bilingue (services d'interprète possible pour d'autres langues que le français et l'anglais).	1-(888) 489-2287

PHARMACIES

ENTREPRISE	SERVICE	CONTACT
Pharmacie Jean Coutu Gascons	Services maintenus et livraison.	(418) 396-2025

SERVICES FINANCIERS OU INSTITUTIONS BANCAIRES

Caisse populaire Desjardins du Centre-sud gaspésien Succursale de Gascons	Fermée Guichets ouverts seulement
---	--------------------------------------

SERVICES ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLE

ORGANISME	SERVICE	CONTACT
CISSS et CLSC	Services psychosociaux offerts à la jeunesse et protection de la jeunesse	Signalement : 1800-463-0629 CLSC : 418 6892572 Urgence : Info social 811
Maison des jeunes Gascons	Fermés. Soutien aux jeunes par le groupe SnapChat de la Maison et par téléphone.	(418) 396-2264

CUNIKES MÉDICALES

CISSS de la Gaspésie - Rocher-Percé Hôpital, Centre jeunesse et Centre de réadaptation -Chandler	418 689-2261
CLSC de Port-Daniel-Gascons	418 396-2572

ORGANISME	SERVICE	CONTACT
Jeunesse J'écoute	Lignes téléphonique d'écoute	1(800) 668-6868
TEL-Jeunes	Lignes téléphonique d'écoute	1(800) 263-2266 texto : 514-600-1002
Ligne parents	Lignes téléphonique d'écoute	1(800) 361-5085

LIGNES DE SOUTIEN TÉLÉPHONIQUES

Centre de prévention du
suicide du Québec

1-866-APPELLE ou
1-866-277-3553

Phobie Zéro

Aux personnes qui souffrent de détresse
psychologique et vivant une période difficile.
À la famille et au proche qui veulent
comprendre la dynamique et soutenir
quelqu'un qui lui est cher.

1-866-922-0002

Interlignes

Aux personnes qui vivent des enjeux en lien la
diversité sexuelle et de genre.

1-888-505-1010

SERVICES MUNICIPAUX

Les municipalités travaillent à s'assurer que les mesures préventives promut par le gouvernement sont mises en place dans leurs milieux respectifs à travers l'information, la sensibilisation et l'écoute des citoyens. Plusieurs municipalités ont déjà annoncé des mesures préventives mises en place dans leur milieu. Les municipalités sont en constante adaptation de leurs services en lien avec les nouvelles mesures qui émergent.

- Les bureaux de la MRC et de toutes les municipalités sont fermés – mais les employés restent en place pour les services essentiels (eau potable et eaux usées, cueillette des matières résiduelles et recyclage, déneigement, voirie, etc.)
- Toutes les infrastructures municipales et de loisirs sont fermés

MUNICIPALITÉ

MUNICIPALITÉ

INTERNET

TÉLÉPHONE

Port-Daniel-Gascons

Site web : <https://munpdg.ca/>
Page Facebook

(418) 396-5225 poste 2

Soyez avisés que l'écocentre de Port-Daniel-Gascons (232, route Morin Nord) est ouvert. Vous pouvez consulter l'horaire (page 27) du calendrier de collecte 2020.

SYSTÈME D'ALERTE À LA POPULATION

EN SITUATION D'URGENCE

QUOI ?

La municipalité de Port-Daniel-Gascons en partenariat avec les municipalités de la MRC ont signé une entente de services pour la mise en œuvre de l'application "**Web Memento Urgence**" permettant aux citoyens de s'enregistrer à une liste de diffusion pour recevoir des alertes, de la part des autorités municipales lorsqu'une situation dite urgente se présente.

POURQUOI ?

La municipalité de Port-Daniel-Gascons pourra diffuser des messages d'alertes via texto ou SMS sur les téléphones cellulaires pour informer ou alerter en cas de bris ou de sinistres urgents tels que:

- ⇒ Les avis de non-consommation d'eau
- ⇒ Les avis d'ébullition d'eau
- ⇒ Les avis d'évacuation
- ⇒ Les pannes électriques
- ⇒ Ou toute autre situation d'urgence

La municipalité pourra cibler un secteur en particulier ou l'ensemble de la population pour les aviser de la situation et des mesures à prendre.

Pour que ce moyen d'alerte soit efficace, il faut être inscrit au système d'alerte automatisé pour recevoir les messages.

COMMENT VOUS ENREGISTRER

Afin de recevoir des alertes de la part des autorités municipales lorsqu'une situation d'urgence se présente, rendez-vous au <https://mmnto.ca/fr>, sélectionnez sécurité civil et remplissez l'ensemble des champs demandés. Fonctionne uniquement avec un numéro de cellulaire ou adresse courriel.

Le mot d'Alex Wojciechowski, Chef de l'exploitation de Ciment McInnis

Bonjour!

La situation que nous vivons tous est unique. J'espère que vous vous portez bien et que vous arrivez à vous adapter aux nouvelles règles de confinement liées à la pandémie de COVID-19. Ciment McInnis opère un complexe industriel dont les opérations à effectifs réduits au minimum sont autorisées par le gouvernement. Laissez-moi vous expliquer comment nous avons procédé aux divers ajustements nécessaires à l'usine.

Télétravail et mesures d'hygiène et de salubrité

Dès le vendredi 13 mars dernier, McInnis a renvoyé à la maison tous ses employés qui étaient en mesure de faire du télétravail : cela concerne tous les employés du siège social à Montréal, tous nos représentants commerciaux au Canada et aux États-Unis, mais aussi une bonne partie de nos employés localisés à Port-Daniel qui assurent un travail administratif. Nous avons déjà en place une foule d'outils numériques pour nous permettre d'être connectés et tout aussi efficaces en travaillant de la maison que si nous nous trouvions au bureau. La transition s'est faite assez facilement et nous permet de pouvoir compter sur notre main-d'œuvre malgré les circonstances.

Les précautions d'usage en matière d'hygiène et de salubrité ont été mises en place dans toutes nos localisations – en plus du lavage fréquent des mains et de la distanciation physique, nous avons en plus ajouté des sens uniques dans les couloirs du bâtiment administratif pour éviter d'y croiser les collègues de trop près et d'imposer des limites de capacité dans nos salles. Nos employés sont très rigoureux dans l'application des règles et leur collaboration est essentielle pour nous permettre de maintenir les opérations en diminuant le risque de propagation le plus possible.

Le nombre de travailleurs sur le site a chuté considérablement. En fermant le chantier des silos 5 et 6 et en terminant les contrats de plusieurs sous-contractants, le nombre de personnes qui accèdent à l'usine a diminué d'environ 75 %. Ce sont majoritairement des employés McInnis, sauf de très rares exceptions, notamment les gens de SanHy Pro qui continuent d'assurer le nettoyage de notre espace avec des mesures additionnelles adaptées à la situation actuelle, et tout leur professionnalisme habituel. On les en remercie infiniment.

De nouvelles procédures à travers toute l'entreprise

En plus des mesures d'hygiène et de distanciation physique, de télétravail et d'opérations à effectifs réduits, nous avons adapté une panoplie de procédures dans nos opérations courantes pour limiter, voire carrément couper tout contact physique entre nos employés et nos partenaires. Les camionneurs, par exemple, n'entrent en contact direct avec personne lorsqu'ils passent dans nos terminaux. C'est la même chose pour les navires : leurs équipages sont confinés sur les bateaux et il n'y a aucun contact avec nos équipes sur terre. Certaines opérations « papier » sont aujourd'hui numériques, encore une fois, pour éviter les contacts.

Nous serons heureux de revenir à une situation normale, souhaitons que cela arrive rapidement.

D'ici là, prenez soin de vous et des vôtres!



AVIS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale par intérim, que le conseil municipal de la municipalité de Port-Daniel-Gascons a adopté lors de la séance extraordinaire du 22 avril 2020, le règlement suivant :

Règlement numéro 2020-02 – règlement d'emprunt 2020-02 décrétant une dépense de 1 607 000\$ et un emprunt de 857 000\$ pour le resurfaçage des routes, de la Rivière, Chenel, de la Prée et Clemville.

Ce dit règlement est annexé au présent avis et les intéressés peuvent également le consulter sur le site web de la municipalité.

Donné à Port-Daniel-Gascons, le 22 avril 2020

Marlyne Cyr, directrice générale par intérim

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2020-02
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 607 000\$
ET UN EMPRUNT DE 857 000\$
POUR LE RESURFAÇAGE DES ROUTES
DE LA RIVIÈRE, CHENEL, DE LA PRÉE ET CLEMVILLE**

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil du 14 avril 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à effectuer les travaux de resurfaçage des routes de la Rivière, Chenel, de la Prée et Clemville, selon les plans et devis préparés par Tétra Tech QI Inc. portant les numéros 39438TT en date de mars 2020 et de l'estimation détaillée préparée par la directrice générale par intérim, madame Marlyne Cyr, en date du 14 avril 2020 lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes «A» et «B».

ARTICLE 3. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 607 000\$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 857 000\$ sur une période de 15 ans.

ARTICLE 5. Le conseil est autorisé à effectuer annuellement durant le terme de l'emprunt, une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt conformément à l'article 1072 du Code municipale du Québec.

ARTICLE 6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

ARTICLE 8. Le maire et la directrice générale par intérim sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents ou contrats nécessaires à l'accomplissement des travaux mentionnés aux dispositions du présent règlement.

ARTICLE 9. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**RÉSOLUTION 2020-04-115
COVID-19 – ANNULATION DES ÉVÈNEMENTS ET AUTRES RASSEMBLEMENTS
CULTURELS ET SPORTIFS**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec demande l'annulation des festivals ainsi que des événements publics, sportifs et culturels sur le territoire québécois pour la période allant jusqu'au 31 août 2020;

CONSIDÉRANT la nécessité de respecter les mesures de distanciation physique de 2 mètres;

CONSIDÉRANT QUE les rassemblements sont interdits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu;

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons annule tous les événements culturels et sportifs, intérieurs et extérieurs pour la période estivale.

Adopté à l'unanimité des conseillers

PROJET D'INTERVENTION EN MESURE D'URGENCE ET SÉCURITÉ CIVILE

L'objectif de ce programme est de pouvoir intervenir correctement et sécuritairement auprès des personnes lorsqu'il y a situation d'urgence tel qu'incendie ou autre. Ainsi, les premiers intervenants seront en mesure d'identifier prioritairement s'il y a des personnes qui nécessitent une aide particulière et de quelle façon l'intervention doit se faire. Mais avant, la municipalité, secondé des intervenants du milieu, doit procéder à l'identification de ces personnes.

Le formulaire, vous l'avez reçu avec votre compte de taxes 2020.

Il va de soi que la décision de remplir ce formulaire est tout à fait volontaire. Les informations contenues dans ce formulaire serviront uniquement à constituer une liste de personnes nécessitant des mesures d'aide particulière en situation d'urgence.

Vous remplissez les cases et lorsque terminé, le transmettre à la municipalité de Port-Daniel-Gascons soit:

Par télécopieur: 418-396-5588

Par la poste: 494, route 132

Port-Daniel G0C 2N0

Nom et prénom :		Sexe :		
Date de naissance :	# Ass. maladie :			
Adresse :				
Ville :		Code postal :		
Langue maternelle :	Langue d'usage :			
Téléphone :	Cell :			
E-mail :				
Autres personnes qui habitent avec vous				
Nom et prénom	Lien de parenté	Age	Sexe	Besoins spécifiques
Si vous habitez seule) - Personne à contacter en cas d'urgence et si la situation nécessite une relocalisation temporaire vers une autre habitation <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Si oui : Nom et prénom :				
Adresse :				
Téléphone :				
Identification de vos besoins spécifiques :				
Avez-vous un véhicule? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Avez-vous une génératrice? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Si oui : Peut-elle subvenir à vos besoins de base pour une période de 24 heures? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				

Attention, la collecte des encombrants (gros rebus) prévue pour le mois de mai est reporté à l'automne.

ASSEMBLEZ UNE TROUSSE D'URGENCE

La liste suivante peut vous aider à assembler une trousse en bonne et due forme et vous assurer d'être bien préparé

- ⇒ De l'eau
- ⇒ De la nourriture non périssable
- ⇒ Un ouvre-boîte manuel
- ⇒ Une lampe de poche (à manivelle ou alimentée par piles et des piles de rechange)
- ⇒ Des doubles des clés de voiture et de la maison
- ⇒ Une trousse de premiers soins
- ⇒ De l'argent en petites coupures
- ⇒ Des articles pour les besoins particuliers (médicaments, préparation pour nourrisson)
- ⇒ Des articles d'hygiène personnelle
- ⇒ Les documents importants de la famille (actes de naissance, mariage, passeports, permis, testaments, actes de propriété, assurances)
- ⇒ Une copie de votre plan d'urgence

AUTRES ARTICLES

- ⇒ Des vêtements et chaussures de rechange
- ⇒ Des ciseaux / un canif / un sifflet
- ⇒ Du papier hygiénique
- ⇒ Un outil polyvalent ou des outils de base

Il importe d'entreposer ces réserves au même endroit dans un sac solide et facile à transporter en cas d'urgence (comme un sac à dos).

HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL—GASCONS



Du lundi au vendredi

De 8h à 12h - 13h à 16h00

Téléphone : 418 396-5225 Télécopieur : 418 396-5588

POINT DE SERVICES DE GASCONS

Du Lundi au Jeudi

De 8h à 12h - 13h à 16h00

Téléphone : 418-396-5400 Télécopieur : 418-396-2333

L'HÔTEL DE VILLE AINSI QUE LE POINT DE SERVICES DE GASCONS

SONT FERMÉS À LA CLIENTÈLE

Vous pouvez nous rejoindre par téléphone ou par courriel

PROCHAINE PARUTION

Si vous avez des communiqués à faire paraître dans le prochain bulletin municipal, veuillez nous les faire parvenir au **plus tard le** : 5 JUIN 2020

Fax: 418-396-2333 (identifiés pour le bulletin municipal)

Courriel: gascons@munpdg.ca

Courrier: 494, route 132, Port-Daniel QC G0C 2N0 ou

Au 63A, route 132 Ouest, Gascons QC G0C 1P0

(identifiés pour le bulletin municipal, bien lisible)

